

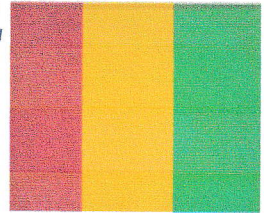


REPUBLIQUE DE GUINEE

Travail – Justice – Solidarité

U.S.T.G

UNION SYNDICALE DES TRAVAILLEURS
DE GUINEE



Objet : Lettre de suspension

Le Bureau Régional de L'USTG, dans le cadre de la défense des intérêts matériels et moraux des travailleurs en générale et des taxis motos en particulier et suite aux événements survenus dans ce secteur de transport pour la mobilisation et le recouvrement des recettes (taxes de stationnement) qui sont dans les prérogatives exclusives de la Commune, le bureau régional, après concertation, décide de suspendre le camarade Mory DIAKITE, Secrétaire général du secteur taxis motos USTG pour faute lourde jusqu'à nouvelle ordre.

Labé, le 12 Juillet 2023

COMMUNIQUE N° 01 DE L'INDIPRIIR
13.07.2023
N° 245

Le Secrétaire Général



Mamadou Niama BALDE